

Du droit au travail des époux au droit au travail personnel

L'émergence progressive du droit au travail des femmes en lien avec l'émergence de l'individu femme

Geneviève Dermenjian and Dominique Loiseau

2009

Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1064237ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1064237ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de langue française

ISSN

2104-3272 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dermenjian, G. & Loiseau, D. (2009). Du droit au travail des époux au droit au travail personnel : l'émergence progressive du droit au travail des femmes en lien avec l'émergence de l'individu femme. *Sens public*.
<https://doi.org/10.7202/1064237ar>

Article abstract

From the couple's right to a job to the person's right to a job – Since 1945 housewives, social-catholic associations' militants, have been considering themselves as an integral part of trade-unionism, through their bak-ck-up to their husbands' struggles, and those carried out in the residential districts. They are mobilized as wives and mothers. However this complementary militancy alters their relation to the world, entailing in particular the creation of the group "femmes chefs de famille" – women head of household (around 1965); they reinvalidate a right to get a job for, not yet the women, but some women living in particular conditions; they invest themselves in favour of a general and professional training for women, children's care; their analysis about the women's place within the family and society change, creating among the youngsters a "take a job" practice. This vacuums many local groups of their forces, since militants are absorbed by their remunerated activity and their trade-union commitment. This commitment is direct and no more through their companion.

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0) Sens-Public, 2009



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



Revue internationale
International Webjournal
www.sens-public.org

Du droit au travail des époux au droit au travail personnel

L'émergence progressive du droit au travail des femmes
en lien avec l'émergence de l'individu femme

GENEVIÈVE DERMENJIAN, DOMINIQUE LOISEAU

Résumé: A partir de 1945, des femmes au foyer, militantes d'associations catholiques-sociales, s'estiment partie prenante du syndicalisme, par le soutien apporté aux luttes des époux, et par celles menées sur les quartiers. Elles sont mobilisées comme épouses et mères. Or, ce militantisme complémentaire modifie leur rapport au monde, entraînant notamment la création du groupe "femmes chefs de famille" (vers 1965) : elles y revendiquent un droit au travail pour, non pas encore LES femmes, mais DES femmes vivant des situations particulières ; elles s'investissent pour une formation générale et professionnelle féminine, la garde des enfants, leurs analyses sur la place des femmes dans la famille et la société se modifient, provoquant chez les plus jeunes une pratique "aller au travail". Cela vide nombre de groupes locaux de leurs forces vives, les militantes étant absorbées par leur activité salariée et leur engagement syndical. Engagement cette fois direct, et non plus par le biais du compagnon.

Mots-clés: Femmes – Travail – Militantisme – Catholicisme-social – APF/CSCV : Association populaire familiale/Confédération syndicale du cadre de vie – CSF : Confédération syndicale des familles – MPF : Mouvement populaire des familles

Abstract: *From the couple's right to a job to the person's right to a job* – Since 1945 housewives, social-catholic associations' militants, have been considering themselves as an integral part of trade-unionism, through their bak-ck-up to their husbands' struggles, and those carried out in the residential districts. They are mobilized as wives and mothers. However this complementary militantism alters their relation to the world, entailing in particular the creation of the group "femmes chefs de famille" – women head of household (around 1965); they reinvalidate a right to get a job for, not yet the women, but some women living in particular conditions; they invest themselves in favour of a general and professional training for women, children's care; their analysis about the women's place within the family and society change, creating among the youngsters a "take a job" practice. This vacuums many local groups of their forces, since militants are absorbed by their remunerated activity and their trade-union commitment. This commitment is direct and no more through their companion.

Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours

Sommaire-liens du dossier

Présentation et Sommaire

ANDRÉ ROBERT

Militantes syndicales : une égalité à faire vivre

YANNICK LE QUENTREC

« Le temps des élues ». Temps militant, professionnel et familial chez les élues d'un conseil municipal

MAGALI DELLA SUDDA

Et si on se passait de patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985)

MARIE-THÉRÈSE COENEN

« Ne soyez pas le bras qui retient mais le bras qui soutient ». La place des militantes de l'Union des Femmes Françaises dans les grèves de l'après-guerre

SANDRA FAYOLLE

Les femmes dans les milieux de gauche des Côtes-du-Nord de la Libération à 1968 : prosopographie, réseaux, militances

FRANÇOIS PRIGENT

Une expérience d'organisation syndicale des mères de famille (Bretagne, 1969-1971)

VINCENT PORHEL

Du droit au travail des époux au droit au travail personnel. L'émergence progressive du droit au travail des femmes en lien avec l'émergence de l'individu femme

GENEVIÈVE DERMENJIAN, DOMINIQUE LOISEAU

A different kind of activism: the position of catholic women teachers in their union (Belgium, 1950-1965)

LIES VAN ROMPAEY, MARC DEPAEPE, FRANK SIMON

Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982)

PASCALE LE BROUSTER

Quand le militantisme fait le choix des armes : les femmes d'Action directe et les médias

FANNY BUGNON

Émilienne Brunfaut (1908-1986): du syndicalisme au féminisme ?

CATHERINE JACQUES

Du droit au travail des époux au droit au travail personnel

Geneviève Dermenjian¹, Dominique Loiseau²

Nous revenons pour cet article à des terrains dont nous nous sommes éloignées dans nos recherches récentes. Il nous a semblé intéressant de proposer une synthèse à partir de données que nous n'avions pas vraiment interrogées selon le point de vue adopté dans ce colloque.

Les femmes que nous évoquons sont des femmes chrétiennes, des femmes catholiques, des femmes de la mouvance catholique-sociale. Cette mouvance est issue de la matrice JOC-JOCF³ de l'action catholique qui a formé des jeunes filles à l'action sociale et militante, à égalité d'action et de responsabilités avec les garçons, tout en leur réservant le rôle de mère au foyer après le mariage et surtout après les naissances. De ces associations sont nées un très grand nombre d'associations d'adultes⁴ bien vivantes localement et nationalement, parfois même jusqu'à

¹ Maîtresse de conférences à l'Université de Provence-iUFM. Coresponsable du groupe de recherches Femmes, pouvoirs, créativité féminine de l'UMR Telemme jusqu'à 2008. Elle est membre du CA de l'association « Mnémosyne, pour le développement de l'histoire des femmes et du genre », et membre du jury décernant chaque année le prix Mnémosyne. Elle a publié et coordonné (en collaboration) plusieurs ouvrages sur l'histoire des femmes et du genre, dont *Femme, famille et action ouvrière. Pratiques et responsabilités féminines dans les mouvements familiaux populaires*. Les cahiers du GRMF n°6, 1991, 326 pages ; *La puissance maternelle, mythes et représentations*. Paris, Actes sud, 2008, 168 pages.

² Enseignante retraitée du secondaire, a été chargée de cours à l'université de Nantes, et membre du laboratoire LERSCO puis LESTAMP. Elle était jusqu'en 2009 membre du CA de l'association « Mnémosyne, pour le développement de l'histoire des femmes et du genre ». Elle est membre du jury décernant chaque année le prix Mnémosyne. Elle a par exemple publié : *Marre d'être sages, « textes vagabonds »* à partir de photographies sur le mouvement ouvrier et les femmes, éditions du Centre d'histoire du travail, Nantes, 2008 ; « Quelle gestion des ressources humaines dans l'économie sociale ? Entre bénévolat et professionnalisation ; la place du travail dans les associations », avec Annie Dussuet et Erika Flahault, rapport DIEES, programme de recherche-développement 2006-2007, coordination GREGUM-ESO UMR 6590, octobre 2007 ; « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre », avec Geneviève Dermenjian, *Les sources orales et l'histoire*, dir. Florence Descamps, Bréal, 2006 ; *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, 1996.

³ Jeunesse ouvrière chrétienne-jeunesse ouvrière chrétienne féminine

⁴ À l'âge adulte, les célibataires et les couples se retrouvaient dans le Mouvement Populaire des Familles (MLP) devenu le Mouvement de Libération du Peuple (MLP) et le Mouvement de Libération ouvrière (MLO), à la suite d'une scission en 1951. À chaque Mouvement correspondent des Associations de quartier :

aujourd'hui⁵. Ces associations d'adultes émergent au milieu des années 1930, mais se développent surtout après 1945, leur âge d'or correspondant à peu près aux Trente Glorieuses.

C'est l'histoire, pour reprendre leur terminologie, de la « mise au travail » (elles disaient aussi « aller au travail ») de ces femmes qui jusque-là mettaient en pratique la théorie qu'elles défendaient avec l'ensemble de leur mouvance : une fois mariées, et surtout mères, la place des femmes est au foyer. Il leur était au départ difficile, voire impensable, d'y échapper, car elles étaient prises dans un cadre très contraignant, contraire à cette « mise au travail ». C'est pourtant de ce cadre qu'elles vont s'affranchir, assez rapidement somme toute, c'est-à-dire en une vingtaine ou une trentaine d'années selon les courants et selon les régions.

I Un cadre contraignant

Ce cadre présente plusieurs facettes.

1 *Le milieu ouvrier prégnant*

À la sortie de la guerre et pendant la période de reconstruction, ces femmes sont bien de leur temps et de leurs milieux populaires où la fierté masculine s'exprime, entre autres, par la possibilité d'entretenir et de nourrir sa famille. Milieux populaires où – autre handicap – le travail des femmes est particulièrement astreignant, la faible formation ne donnant accès qu'à des emplois exténuants, sans promotion, peu valorisés financièrement et socialement. Le soir, au retour au foyer, la double journée est la réalité générale, particulièrement contraignante elle aussi en l'absence d'appareils ménagers en ces années 1940/1950. Tout se fait à la main, le corps de la femme est son premier outil. Les lessives sont une épreuve, les courses très fréquentes en l'absence de réfrigérateur, l'entretien des vêtements est récurrent. Enfin, il faut rappeler les 48 heures de travail hebdomadaire des maris, à quoi s'ajoutent les heures militantes, ce qui leur laisse peu de temps et d'énergie pour s'investir chez eux. Si tant est qu'ils le souhaitent, car là aussi règne la complémentarité, en ce sens que le partage dans le couple laisse les charges

Association Populaire des familles devenant Confédération syndicale du cadre de vie en 1976, Association familiale ouvrière devenant Confédération syndicale des familles en 1958.

L'étude du MPF et de ses avatars a donné lieu à une longue recherche publiée dans *Les Cahiers du GRMF* 1 à 14, encore disponibles pour la plupart au GRMF, 4 allée du Ternois, 59650, Villeneuve d'Asq. Le *Cahier* n° 6 est coordonné par Geneviève Dermenjian : « Femmes, familles et action ouvrière, Pratiques et responsabilités féminines dans les mouvements familiaux populaires (1935-1958) ». On trouve de nombreux témoignages de femmes dans les autres numéros.

⁵ CSF, CLCV, Pierre et vacances...

domestiques aux femmes. Bien entendu, il y a des cas contraires, mais qui demeurent des cas particuliers, et très minoritaires.

Seule une forte contrainte économique excusait ou justifiait le travail extérieur des mères de famille. À ces freins sociaux s'ajoutait l'argument de l'utilité sociale du militantisme féminin et l'épanouissement qui en résulte (situation facilitée par l'allocation de salaire unique, et par un bon salaire masculin ; il faut donc, aussi pour ces raisons, lutter pour leurs augmentations).

Le changement s'effectue en deux générations, parfois une seule (changement au sens où des femmes nées dans les années 1930 « vont au travail » au terme d'un itinéraire théorique et pratique, et après des années, voire des décennies, au foyer). Encore que les choses ne soient pas si simples, car ces femmes ayant en général quitté leur travail salarié au mariage ou à la première naissance, et qui se définissent spontanément comme « ne travaillant pas », exercent souvent une multitude de ce que l'on appelle maintenant « petits boulots », à commencer par des heures de ménage non déclarées, mais aussi des activités très variées : porteuse de pain, remmailleuse... Mais elles ne revendiquent pas, ne vivent pas ces petits boulots comme un « travail », et ils n'apparaissent pas à première vue dans leurs itinéraires. Ni, d'ailleurs, dans les statistiques globales des années 1950, dans ce fameux creux de la courbe bi-modale⁶ (dite « à deux bosses »).

2 *Le milieu militant catholique-social*

Ces femmes bien de leur temps sont aussi des femmes bien particulières. Comme déjà indiqué, elles font partie de la mouvance catholique-sociale, issue de Rerum Novarum, liée à la création de la CFTC (dans laquelle leurs maris sont souvent impliqués) et de la JOC/F. Le passage par la JOC/F a été fondamental pour nombre d'entre elles (comme pour les hommes). Il les a aidées à se situer comme chrétiennes et comme individus responsables et actifs dans l'ensemble de la société et dans le monde ouvrier auquel elles appartiennent. Leur appartenance à ce monde ouvrier tient davantage au métier de leur mari qu'à leurs origines sociales qui sont aussi souvent rurales qu'ouvrières. Leur appartenance au milieu, au monde ouvrier – car dans les années 40-50 le terme « classe » est réfuté en milieu catholique social – se fait en tant que « femmes de ... », et non de façon directe, par une implication professionnelle personnelle. Cette appartenance est donc liée au mari, aux conditions de vie concrètes, mais c'est aussi une appartenance revendiquée, assumée, de l'ordre du symbolique autant que du matériel, et qui pèse dans leurs itinéraires individuels et collectifs.

⁶ La courbe bi-modale traduit l'écroulement du taux d'activité féminin au moment de la naissance des enfants, suivi d'une reprise – mais inférieure – quand les enfants sont élevés.

« Femmes de... », c'est d'abord ce qui les définit. Jeunes filles des années 1930 formées par la JOCF, puis jeunes femmes de la fin de ces années 1930, puis 1940, 1950... orphelines de la JOCF du fait de leur mariage et de leur passage à l'âge adulte, mais qui fondent, ou trouvent déjà fondée, une suite logique avec le Mouvement populaire des familles (MPF) et ses avatars.

Dans ce(s) mouvement(s), la mystique du couple ébauchée par la JOCF se concrétise : le mari est aux avant-postes de l'engagement, dans le syndicat d'entreprise ; les épouses constituent l'arrière-garde solide sur laquelle s'appuient les maris (elles assurent la logistique du quotidien : tâches domestiques et éducatives, tolérance et soutien du militantisme masculin), et occupent une position militante personnelle, surtout à l'échelle du quartier.

C'est une position seconde dans une hiérarchie militante qui ne dit pas toujours son nom. D'ailleurs, la hiérarchie va de soi : le terme de chef de famille est bien intégré, de même que l'image de l'homme et de la femme dans le couple militant s'assimile tout naturellement à l'image du Christ chef de l'Église. Cette situation en retrait des femmes dans le couple militant est à mettre en rapport avec la conception que l'on a des femmes et du couple dans la société du deuxième tiers du 20^e siècle. « La femme » était la cheville ouvrière de la famille mais s'en remettait à son mari pour les choses importantes⁷. Le mari avait légalement la responsabilité de sa famille et, au-delà, on pensait souvent que les femmes n'avaient pas la capacité de se diriger seules⁸, notamment si elles étaient de milieu ouvrier. Si elles le souhaitaient, on pensait qu'elles sortaient de leur rôle⁹.

II Paradoxes, innovations, prémices du changement

1 Un investissement militant spécifique, mais indéniable

Les femmes pratiquent une action militante (souvent à l'échelle du quartier) indéniable, complètement distincte de la charité chrétienne, et qui s'inscrit dans l'objectif de promotion collective des mouvements. Dans les faits, elles se mobilisent avec le milieu populaire d'appartenance, et pas de l'extérieur¹⁰ (bien qu'elles aient, parfois, un rôle plus ou moins d'avant-garde). Selon la complémentarité des sexes revendiquée théoriquement et pratiquée dans la vie

⁷ Se rappeler que jusqu'au 19^e siècle compris, on marie les filles jeunes et peu instruites, notamment pour que les maris puissent les forger à leur idée.

⁸ Déjà, avec la JOCF, l'entourage adulte, militant, s'interrogeait sur les capacités d'action de jeunes filles ouvrières. Cf. Marguerite Rivoire qui fait de nombreuses conférences sur le sujet dans le cadre de la JOCF. Cf. Cahier du GRMF n° 6, pages 30 sq.

⁹ Isabelle Verhaghe (responsable nationale MPF) se fait dire par René Clément (responsable national MPF) : « mais où avez-vous pris que les femmes ont un rôle aussi important dans la vie ? » entretien avec G. Dermenjian 1983.

quotidienne, elles construisent et animent des associations de quartier autour des problèmes du quotidien (ravitaillement, raccommodage, cours de coupe, logement, école, machine à laver, sécurité sociale...) et soutiennent les luttes de leurs époux.

Ceci représente un premier décalage dans la représentation usuelle des femmes au foyer, considérées par les syndicats comme source de démobilisation en cas de grève. Or, elles s'estiment partie prenante du syndicalisme non seulement par ce soutien apporté mais aussi par les luttes qu'elles mènent sur les quartiers. Leur fort sentiment d'appartenance au milieu et au mouvement ouvrier est l'origine, la justification et le moteur de leur action.

Il est à noter que cette action ne doit pas empêcher « que tout soit fait à la maison quand même », même si les plus investies prennent de la distance par rapport aux tâches ménagères (« Si les coins voulaient du balai, ils n'avaient qu'à se rapprocher »)¹¹ ou profitent ensuite des progrès techniques (achat d'un autocuiseur, d'une cuisinière programmable) pour gérer plus librement leur temps, un temps souvent inscrit dans les horaires d'école.

Les femmes se mobilisent aussi pour l'accès des jeunes à l'emploi et si cette revendication est un argument pour cesser de travailler une fois mères (« laisser le travail aux jeunes »), elle est parallèlement, avec l'objectif de promotion collective, à la source d'un paradoxe révélateur.

2 La création d'une vraie profession

En effet, ces femmes au foyer créent, à la fin des années 1940, un métier pour des femmes, une vraie profession, à temps plein, avec une formation qualifiante reconnue, une convention collective : c'est la profession de Travailleuse familiale. On a là le premier exemple où elles ne se mobilisent plus seulement pour soutenir les revendications des syndicats d'entreprise, pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération de leurs époux (qui les concerne néanmoins également en tant que gestionnaires du budget familial), mais pour l'emploi de jeunes femmes. Certes, ce ne sont pas encore des emplois pour elles-mêmes et peut-être même pas dans l'idée que ces jeunes femmes exerceront cette profession une fois mariées. Mais *a posteriori*, on peut le lire comme un premier pas : une concrétisation, sur le plan du rapport au travail salarié, de l'appréhension du travail salarié, des conséquences de leur confrontation à l'espace public et aux prises de responsabilités.

À la fin des années 1940, donc, des associations issues du MPF créent à la fois un service nouveau (l'aide à domicile) et une profession nouvelle, celle de travailleuse familiale (appelée dans un premier temps, « aide-familiale ») qui effectue à domicile un travail domestique pour soulager

¹⁰ Françoise Villiers : « nous n'aimons pas qu'on se penche sur les problèmes de la classe ouvrière ». Elle ajoutait : on travaille avec elle, au milieu d'elle pas à côté d'elle ou au-dessus d'elle...

¹¹ Loiseau Dominique, entretien avec Isabelle Brisset, militante APF/CSCV.

ou suppléer les mères de famille. Salarisation et professionnalisation vont de pair, car les associations refusent le principe de l'aide sociale tout comme celui de la domesticité et de la charité philanthropique. Elles tiennent en effet beaucoup à l'autonomie du monde ouvrier, ce qui leur interdit de recourir à un bénévolat extérieur à ce milieu, qui aurait alors été perçu comme un assistantat condescendant. D'autre part, leur attachement aux valeurs de la famille leur fait considérer les tâches effectuées d'ordinaire par la mère de famille comme un tout, impossible à déléguer à du personnel non qualifié. Et d'ailleurs, l'idéologie du mouvement le conduit à former professionnellement les Travailleuses familiales, à leur donner une qualification qui leur permette de gagner normalement leur vie. Leur formation est logiquement perçue comme une nécessité évidente, tout comme la revendication de la reconnaissance officielle de cette formation, reconnaissance effective dès 1949 avec le « certificat de travailleuse familiale », délivré par le ministère des affaires sociales. La signature en 1957 d'une convention collective parachève la construction d'une « vraie » profession : exclusivité de l'intervention, liée à la détention d'un diplôme (niveau IV), et condition d'exercice qui traduisent une certaine reconnaissance sociale.

Donc des militantes le plus souvent elles-mêmes mères au foyer et défendant une division des rôles sexués fondée sur la complémentarité (laquelle exclut souvent pour elles le travail à l'extérieur) créent une profession, « de femme » certes, mais une vraie profession. Paradoxe semble-t-il, mais paradoxe explicable. Ces femmes se considèrent comme des militantes n'appartenant pas seulement au « monde domestique ». Par leur engagement associatif, elles réalisent un compromis entre ce monde domestique et le monde « civique¹² ».

3 La confrontation au syndicalisme

De plus, notons que les militantes à l'origine de ce service ont ensuite été engagées localement pendant de nombreuses années (environ jusqu'aux années 1970), et dans de nombreuses localités, dans la gestion de l'association de service mise en place, et se sont confrontées ainsi à la gestion du personnel et des conflits de travail. Elles ont d'ailleurs, selon la logique de leur positionnement, encouragé les Travailleuses Familiales à se syndiquer. Ceci dans la posture, encore inattendue et paradoxale en ce qui les concerne, « d'employeuses »¹³.

Nous y voyons une nouvelle étape du rapprochement avec le monde du travail salarié, la première ayant été et demeurant celle du soutien individuel et collectif aux revendications et aux

¹² Voir Luc Boltanski et Laurent Thévenot, Paris, *De la justification. Les économies de la grandeur*. NRF Essais, Gallimard, 1991.

¹³ Dussuet Annie et Loiseau Dominique, « Les services aux familles offerts par les associations : un modèle de service "entre" formel et informel ? », in *L'économie sociale entre informel et formel, paradoxes et innovations*, dir. Annie Dussuet et Jean-Marc Lauzanas, PUR, 2007, pp. 95-128.

luttons syndicales des époux. Pour les militantes les plus engagées, côtoyer le milieu syndical est encore un pas supplémentaire. Elles le côtoient en tant qu'épouses (lors des réunions des syndiqués hommes chez elles) mais aussi en tant qu'épouses militantes (pendant les réunions et rencontres de leurs associations avec les syndicats d'entreprise pour organiser le soutien à une grève).

Enfin, n'oublions pas de préciser que leurs associations adoptent un vocabulaire et un fonctionnement inspirés du syndicalisme d'entreprise érigé en modèle, et qu'elles considèrent leurs propres activités comme relevant d'un « syndicalisme de quartier ». Ce positionnement se traduit dès 1958 dans l'appellation « CSF » qui remplace l'ancienne appellation CNAFO¹⁴ pour l'une des composantes issue de la scission de 1951, et à partir de 1976 pour l'autre composante, l'APF se transformant en CSCV¹⁵.

Les militantes de ces mouvements côtoient par ailleurs sur les quartiers des militantes de l'UFF¹⁶ avec lesquelles s'organisent parfois des actions communes, malgré les profondes divergences idéologiques. Or, les militantes de l'UFF définissent le non-travail des femmes comme un manque, une impossibilité liée au manque de formation professionnelle et d'emplois, et le travail comme un élément de liberté et d'indépendance au sein du couple et de la société. Même si, dans la pratique, nombre de militantes ou plutôt d'adhérentes UFF, « à la base » sont en fait des « ménagères », la confrontation à l'autre modèle interroge, selon leur témoignage¹⁷, les militantes catholiques-sociales. Elles laissent place en effet à la remise en question, ne serait-ce qu'en raison de leur positionnement qui, tout traditionnel qu'il puisse être sur la question du partage sexué du travail, ne l'est pas sur la question de l'engagement social (ce qui les met en rupture avec une partie du milieu catholique). Elles et leurs époux ont créé de nouvelles associations, élaboré une nouvelle posture, une nouvelle analyse, défini un nouvel équilibre des rôles au sein des couples, même si ce n'est pas l'égalité. Ces ouvertures les conduisent elles-mêmes à l'innovation, comme l'indique donc la création des Travailleuses familiales. Le processus se réitère avec la commission Femmes chefs de famille.

4 La commission Femmes chefs de famille

Nationalement et localement (avec éventuellement des décalages dans le temps) se pose, parallèlement à la question du travail des femmes, celle de la garde des enfants. Mais cela ne

¹⁴ Confédération nationale des associations familiales ouvrières.

¹⁵ Aujourd'hui CLCV, Confédération du logement, de la consommation et du cadre de vie

¹⁶ Union des femmes française, organisation de masse de la mouvance communiste, maintenant Femmes solidaires

¹⁷ Cette réflexion est récurrente chez les militantes. Cf. par exemple Lisette Rodi, entretien du 12 octobre 1964.

représente un véritable objectif pour l'APF qu'à partir du moment (dans les années soixante) où elle prend en compte la situation des femmes chefs de famille, et la nécessité pour elles d'un travail salarié régulier, légitimé par leur situation. Ainsi, en même temps que l'évolution collective, s'opère une mutation idéologique interne. Le fort pourcentage de veuves, à cette époque, dans les groupes Femmes Chefs de Famille locaux puis nationaux facilite la prise de conscience car, avant tout victimes, elles ne remettent pas en cause le schéma de la famille (contrairement aux divorcées) et, de plus, nulle ne peut s'estimer à l'abri d'une telle éventualité. La première commission de ce type se met en place à Saint-Nazaire en 1965, à la suite de la demande d'une militante devenue veuve, qui ne souhaitait pas entrer aux Veuves civiles, et demandait que son association fasse quelque chose pour elle en tant que femme, et non en tant que veuve. Ce qui a entraîné ladite association à réfléchir à la situation des femmes, au-delà même de celles pour lesquelles la commission se met en place. Deux types de revendications sont localement associés : l'ouverture de crèches et de garderies, la création d'une formation professionnelle féminine et de débouchés professionnels pour les femmes. Les actions en direction de la mairie sont menées conjointement avec la CGT et l'UFF, qui avaient entrepris une démarche semblable.

La mutation idéologique est perceptible, même si l'APF agit d'abord pour résoudre les problèmes d'un groupe déterminé, sans étendre encore l'analyse à l'ensemble des femmes. Et là encore, le travail commun avec des organisations qui se situent davantage¹⁸ sous l'angle « la femme qui travaille est libre », fait réfléchir.

La réflexion s'élargit à l'ensemble des femmes seules et la précarité de leur condition dévoile celle des femmes mariées au foyer. La rupture avec l'ancien cadre idéologique concernant le travail est néanmoins progressive, certaines « vieilles » militantes ne changent pas d'opinion et même celles qui commencent à défendre le droit au travail pour tous et toutes y apportent des restrictions, éventuellement au nom de la défense du militantisme. Pour certaines, le non-travail demeure un choix qui préserve ce militantisme. « J'aurais pu travailler comme les autres dit F. Villiers¹⁹ (MLP, fin années 50), mettre de l'argent de côté pendant un ou deux ans en attendant le premier enfant mais on a décidé que je resterais à la maison pour assurer mon côté militant ».

5 Les modifications du contexte

a) Le travail des femmes

Le contexte a changé sur le plan national ; à partir du milieu des années 1960, on le sait, le taux d'activité des femmes augmente. Deux critères définissent cet accroissement : une forte

¹⁸ Malgré les décalages déjà soulignés entre les responsables et une partie des adhérentes

¹⁹ Militante nationale MLP. Entretiens avec Geneviève Dermenjian passim.

augmentation du salariat féminin et le maintien des femmes mariées dans l'emploi. La discontinuité qui marquait leur vie professionnelle régresse, les femmes âgées de 25 à 49 ans poursuivent de plus en plus leur activité professionnelle, surtout lorsqu'elles ont moins de trois enfants.

La baisse d'influence de l'Église dans les années soixante et surtout soixante-dix n'est pas sans influencer sur la situation et sur les femmes, notamment les plus jeunes.

b) Le milieu idéologique

L'APF-CSCV et la CNAFO-CSF n'évoluent pas indépendamment de leur milieu social. En 1970, la CFDT définit comme condition indispensable à l'instauration d'une société socialiste « la libération de la femme de tout ce qui l'aliène dans la société actuelle » et l'empêche de prendre « dans le monde du travail la place qui lui revient ». Cette position est confirmée en 1976 où elle précise que « chaque femme doit avoir la possibilité de travailler et d'assurer une base économique à son indépendance ». Cela n'empêche pas des réticences à la base, chez les hommes mais aussi chez les femmes. Mais malgré tout, le modèle de la mère au foyer s'estompe au profit du modèle d'une femme aspirant à l'indépendance économique au sein de la famille, et à s'accomplir par l'activité professionnelle.

Dans l'APF/CSCV, comme à la CSF, le repositionnement n'est pas seulement politique ; il concerne tous les aspects de la vie des femmes : le travail salarié, la place des femmes dans la famille et la société (leur dépendance étant, disent-elles, accentuée dans la classe ouvrière où les rôles sexués sont plus qu'ailleurs figés²⁰). A compté aussi la possibilité de gagner leur vie... au bénéfice non seulement d'elles-mêmes mais de la famille. C'est déjà avec cet argument qu'un article d'octobre 1959 de *Réalités familiales et populaires*²¹ (mouvance CSF) présentait avantageusement le travail salarié féminin. Cet article fit grand bruit, étonna beaucoup chez les militants des deux sexes mais fit son chemin progressivement.

L'organisation en avril 1979 du week-end *Lutte des femmes* peut être considérée comme l'apogée, le point d'orgue de la remise en question généralisée des rôles sexués à l'APF-CSCV. Il parachève (ou provoque, dans les régions en « retard » sur ce plan) le mouvement « aller au travail », qui ne se fait pas, toutefois, sans réticences collectives ou individuelles.

²⁰ Document *Être femme*, CSCV, 1976.

²¹ Cahier du GRMF, n°6, pp.192-195. (Madeleine Abric, MLP)

Conclusion

C'est bel et bien en tant que femmes au foyer que les militantes et adhérentes s'étaient investies dans toutes ces activités. Le consensus selon lequel la situation de « mère » constituait un emploi unique et bénévole était fort et se manifestait aussi dans les instances dirigeantes. Ainsi, lorsqu'en 1948 le MPF a intégré comme permanente une mère de famille²², cette décision témoignait d'une première évolution considérée à l'interne comme révolutionnaire mais, contrairement aux permanents masculins, elle n'était pas rémunérée. Le Mouvement lui fournissait une aide familiale. La militante a accepté, tout en ayant été choquée de cette inégalité de traitement, de ce « défraiement » qui n'était pas un salaire et ne faisait que pallier l'absence maternelle au foyer²³.

Pour prendre au contraire un exemple à la base, l'une des toutes premières militantes CSCV de Saint-Nazaire à suivre une formation professionnelle et à reprendre un travail en 1979 se souvient que, jeune mariée en 1961, elle n'envisageait absolument pas de conserver son emploi, et qu'elle avait été « très dure » avec une femme faisant le choix inverse. Dans la même région, comme le dit une militante, qui a été elle aussi dans les premières à se former pour « aller au travail » en 1979, dans les années antérieures, « militer, c'était le possible de ma condition ». Militer, pas travailler, même si, au cours de la décennie 1960, peut se lire, à travers les arguments évoqués, un besoin nouveau de justifier leur posture par rapport au travail salarié. Ces pionnières, malgré la réflexion menée collectivement, font leurs recherches d'emploi sans le dire, « sauf à quelques copines, car c'était très minoritaire, sauf pour les femmes seules pour lesquelles c'était légitime ». Le processus s'accélère dans les deux ou trois années suivantes car, dit la même militante, « beaucoup avaient envie, mais n'osaient pas ».²⁴

Selon des rythmes diversifiés, la norme s'inverse donc dans les mouvements, provoquant l'amertume de quelques militantes qui, après une naissance, avaient continué à travailler et subi des pressions pour s'arrêter. L'inversion de la norme et des valeurs qui la sous-tendent semble brutale à certaines, militantes ou adhérentes, qui s'éloignent alors de ces associations. Elle facilite au contraire, durant la décennie 1970, l'adhésion et l'implication de couples jeunes, en cette période de mobilisations multiples, particulièrement en ce qui concerne les femmes.

À plus long terme, dans le nouveau contexte qui s'installe dès les années 1980, les mobilisations plus difficiles s'accompagnent d'une difficulté de renouvellement interne. Ce

²² Isabelle Verhaeghe. *Cahier du GRMF n°6* page 131 et entretien du 12 octobre 1984.

²³ « Mon travail n'était pas reconnu » disait-elle. Cette phrase en dit long sur l'importance du salaire dans la reconnaissance sociale.

²⁴ Loiseau Dominique, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, 1996.

problème de recrutement et d'investissement est certes commun à nombre d'associations, mais en ce qui concerne les associations de « femmes de quartier », comme la CSCV ou la CSF, le mouvement « aller au travail » y contribue car les militantes, non seulement travaillent à l'extérieur mais qui plus est souvent dans des secteurs (comme le travail social) demandant de leur part un fort investissement (qu'elles souhaitent). S'y ajoute la participation à la vie syndicale de l'entreprise. Pour elles comme pour la grande majorité des femmes en âge d'exercer un emploi, le cumul des tâches est devenu la règle. Tout cela restreint d'autant les possibilités d'investissement sur les quartiers, amenant, même s'il y a aussi d'autres motifs, le recentrage fréquent de l'activité associative à l'échelle de la ville.